



La Commune à Vivre

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le **DOUZE NOVEMBRE**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle La Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Sylvie **GARDANS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Valérie **ROCHEFORT** Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absents excusés : Christophe **LOYEAU** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**, Murielle **POISSENOT** qui donne procuration à Agnès **BREGENT**.

Était absente : Christine **GEORGES**

Secrétaire de séance : Gwennaél **DANION**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

D/20/11/001 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne Gwennaél **DANION** en qualité de secrétaire de séance.

D/20/11/002 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2020

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 octobre est adopté à l'unanimité après apporté la modification suivante :

Point n° 8 : « Il faut lire 25 210,77 € TTC et non pas 25 110,77 € HT ».

D/20/11/003 – Personnel communal – Modification temps de travail de cinq postes d'adjoint technique

Suite au départ d'un agent au 1^{er} novembre 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte la modification du temps de travail de cinq postes d'adjoints techniques.

D/20/11/004 – Bâtiment de la mairie – Sinistre du 9 mai 2020 - Acceptation de l'indemnisation de l'assurance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte l'indemnité de sinistre proposée par l'assureur.

D/20/11/005 – Restructuration du bâtiment de la mairie – Adoption des marchés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, retient les entreprises pour les cinq lots et autorise Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

D/20/10/006 – Centre Intercommunal d'Action Social de l'Ouest de Rennes – Rapport d'activités 2019

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2019 du CIAS.

D/20/10/007 – Information au conseil municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire entre le 7 octobre et le 3 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.

Fait à Cintré, le 19 novembre 2020

Le Maire

Jacques RUEBLO.

